DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110661

CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception de la préfecture en date du vendredi 24 février 2012

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés:

Conseillers:

- Mme Elsie COLAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2012

DELIBERATION D20110661

DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE

CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le 4 janvier 2012, la SARL O.G.F. sis 2 allée Ettoré Bugatti – ZI Saint-Malo 37320 ESVRES-SUR-INDRE, représentée par Monsieur Joël MOUSSION son gérant, a déposé auprès des services de la Préfecture, un projet de création d'une chambre funéraire à NIORT, 55 bis rue Terraudière.

Conformément à l'article R.2223-74 du C.G.C.T., la Préfecture des Deux-Sèvres demande l'avis du Conseil municipal et sollicitera ensuite l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques technologiques (CODERST).

En application de la réglementation en vigueur, l'autorisation ne peut être refusée qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou de danger pour la salubrité publique et le demandeur doit publier un avis au public détaillant les modalités du projet envisagé dans deux journaux régionaux ou locaux.

Je vous propose de présenter un avis favorable à cette demande.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable à la demande de création d'une chambre funéraire au 55 bis rue Terraudière.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour Madame le Maire de Niort Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER